

La N 446 ne sera plus une autoroute

LES USAGERS de la N 446 vont devoir changer leurs habitudes. La communauté d'agglomération Evry Centre-Essonnes, avec la ville de Courcouronnes, vient d'obtenir l'aval de la Direction départementale de l'équipement (DDE) pour déclasser cette voie nationale qui, depuis l'autoroute A 6, permet de rejoindre la Francilienne. Elle devient départementale et les riverains sentiront bientôt la différence. « C'est une vraie victoire pour les habitants, s'enthousiasme Stéphane Beaudet, maire

UMP de Courcouronnes. La ville est aujourd'hui coupée en deux par une voie démesurée. Plus de 33 500 véhicules y circulent par jour, alors qu'elle n'était pas prévue pour un tel trafic. »

A l'origine, la N 446 avait été construite comme une voie rapide pour desservir l'agglomération. Mais, depuis 2002 et le prolongement de la Francilienne, « elle n'a plus lieu d'être », assure le maire.

Du coup, d'importants travaux de réaménagement devraient être engagés d'ici à la fin de l'année (voir info-

graphie ci-dessous). L'objectif est de réduire le trafic en décourageant les automobilistes d'emprunter cette route comme voie de délestage pour entrer dans Evry. Les boulevards Jean-Monnet et Robert-Schuman perdraient ainsi une voie. Tout comme celui du Traité-de-Rome. Dans un second temps, l'échangeur Paul-Delouvrier, qui dessert Evry et permet de rejoindre le centre commercial, ne devrait plus exister en l'état. Trop compliqué et dangereux, il pourrait être remplacé par un simple rond-point.

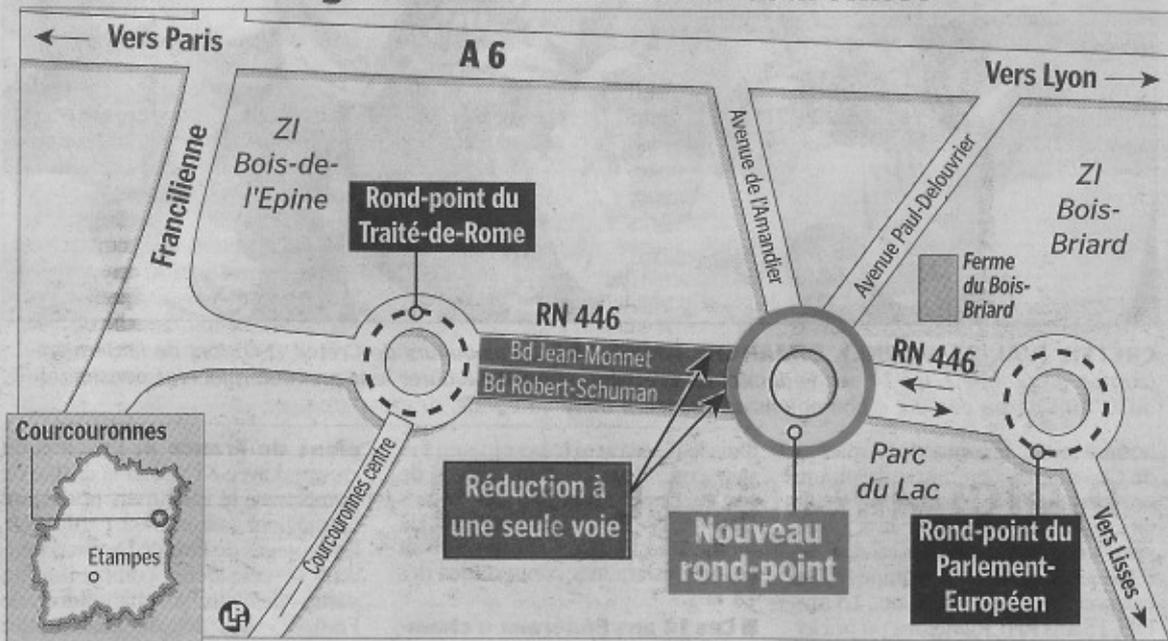
La municipalité a également réfléchi à l'aménagement des terrains libérés. L'espace non loti du parc du Lac devrait être consacré aux loisirs. La ferme du Bois-Briard doit déjà se transformer en musée d'art contem-

porain. Et une salle des fêtes qui fait défaut à la ville pourrait voir le jour.

Reste à savoir si l'enveloppe budgétaire de l'Etat sera débloquée, en ces temps de restrictions budgétaires. Le chantier est estimé à 6 millions d'euros.

AGNÈS VIVES

Le nouveau visage de la RN 446 à Courcouronnes



POUR

« Positif pour la qualité de vie »

JACKY, 67 ans, retraité

« **J'**ATTENDS de voir ce qui va être décidé. » Jacky, qui habite non loin de la N 446, à Courcouronnes, reste prudent. Même s'il est a priori favorable aux travaux qui visent à réduire le trafic sur sa route. « On ne peut que se féliciter de voir la circulation baisser, remarque-t-il. C'est positif pour la qualité de vie. On va pouvoir se balader et profiter de la nature sans désagréments. C'est vrai que nous, en étant juste derrière, on a pas mal de pollution avec tous les gaz d'échappement. » Mais pour cet ancien photographe, il faut que le projet soit bien ficelé. « Sinon, on va mettre un peu plus de bazar dans la circulation. De toute façon, les problèmes d'embouteillage seront résolus le jour où le pont sur la Seine passera à trois voies. »

CONTRE

« Des bouchons monstres ! »

MAXIME, 60 ans, riverain de la route

« **C'**EST SERA infernal ! » Maxime n'en démord pas. Ce riverain de la N 446, qui habite non loin du rond-point du Traité-de-Rome, à Courcouronnes, est franchement opposé au réaménagement de cette voie. Tous les jours, il l'emprunte pour se rendre à son travail. « C'était déjà la pagaille, constate-t-il. Mais si l'on réduit la circulation à une voie, on ne va pas s'en sortir. Dès le matin, on a des bouchons monstres. Je ne vois pas comment ce projet peut améliorer la circulation. » Maxime craint aussi que les automobilistes décident de passer dans le centre de la ville. « Forcément, si les gens ne peuvent plus circuler, ils vont s'engouffrer dans le centre, croit-il. Au final, on aura encore plus de nuisances. »

A cet effet, M. Michel LABBE, en qualité d'ingénieur de l'équipement en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de LONGJUMEAU du mercredi 9 juin 2004 au vendredi 9 juillet 2004 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête où les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie le mercredi 9 juin de 9 h 30 à 12 h, le samedi 19 juin de 9 h à 12 h, le mardi 29 juin de 14 h à 17 h et le vendredi 9 juillet de 15 h à 18 h.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

MAIRIE DE NOZAY

Urbanisme
Modification du POS
Avis d'enquête publique

Par arrêté du Maire n°2004-31 du 17 juin 2004, le Maire a prescrit une enquête publique concernant la modification du POS qui se tiendra du 7 juin 2004 au 7 juillet 2004.

Une enquête publique d'un mois sera ouverte en mairie, du 7 juin 2004 et 7 juillet 2004, concernant la modification du Plan d'Occupation des Sols sur 4 points :

- la nécessité de faire passer la zone NA en zone NAUI pour permettre l'extension du Parc d'Activité de la Butte,
- la nécessité d'adapter les règles de constructibilité de la zone U1 dans un souci de cohérence avec l'extension du Parc d'Activités,
- la nécessité de modifier les règles de constructibilité de la zone NC pour y autoriser les habitations liées à l'exploitation agricole sous certaines conditions,
- la nécessité de rectifier une erreur matérielle constatée sur le plan graphique concernant les limites des zones ND et UR.

Le dossier sera consultable durant cette période au service urbanisme, aux heures d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur M. Kiem Le Binh demeurant à MONTIGNY LE BRETONNEUX, 22 rue Jean Racine sera présent en mairie le 7 juin 2004 de 15 heures à 18 heures, le 23 juin 2004 de 9 heures à 12 heures et le 7 juillet 2004 de 15 heures à 18 heures.